

E-mail : mairie_sang2007@yahoo.fr

B.P. 162 Sangmélima - Tél. (237) 22 28 84 42 *** Fax 22 28 83 02

CIPM-CS

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DE LA COMMUNE DE SANGMELIMA

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES (DAO)

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° ~~7-000010~~ /AONO/CS/CIPM-CS/2022
DU ~~06 Mai 2022~~ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03)
LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS, EN DEUX (02) LOTS,
DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE CERTAINES LOCALITES DE LA
COMMUNE DE SANGMELIMA, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO
« EN PROCEDURE D'URGENCE »

N° DU LOT	ECOLES PUBLIQUES	FINANCEMENT	IMPUTATION
1	NKOUT ET NDJOM YEMVAK	BIP MINDDEVEL	
2	MEKOMO-ESSE	MINEDUB	

AVIS D'APPEL D'OFFRES

VERSION FRANCAISE

1. Objet de l'Appel d'Offres :

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics dans la Commune de Sangmelima, au titre de l'Exercice Budgétaire 2022, Le Maire, Maitre d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert, pour les **travaux de construction de trois (03) logements d'astreinte pour enseignants, répartis en deux (02) lots dans, dans les Ecoles Publiques de NKOUT, NDJOM YEMVAK et MEKOMO ESSE.**

2. Consistance des travaux :

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- les travaux préparatoires y compris les études ;
- les terrassements ;
- les fondations ;
- les maçonneries en élévation ;
- la charpente/couverture
- les menuiseries ;
- l'électricité ;
- la plomberie ;
- la peinture ;
- les VRD ;

3. Consultation du dossier d'Appel d'Offres :

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au bureau du Chef de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics, de la Commune de Sangmelima (SIGAMP), dès publication du présent avis.

4. Participation et origine :

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute entreprise Camerounaise répondant aux critères consignés dans le RPAO.

5. financement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont financés par les Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL, pour les écoles publiques de NKOUT et de NDJOM YEMVAK et du MINEDUB, pour l'école publique de MEKOMO ESSE., pour l'exercice 2022, lignes d'imputation N°oooooooooooo et N°oooooooooooo

6. Allotissement

Le projet est réparti en deux lots, ainsi qu'il suit

N° DU LOT	ECOLES PUBLIQUES
1	NKOUT ET NDJOM YEMVAK
2	MEKOMO-ESSE

7. Coût prévisionnel :

Les coûts prévisionnels du projet, tels qu'ils ressortent du journal des projets du BIP de l'exercice 2022, est sont les suivant.

N° DU LOT	ECOLES PUBLIQUES	COUT PREVISIONNEL (FCFA TTC)
1	NKOUT ET NDJOM YEMVAK	34 000 000
2	MEKOMO-ESSE	17 000 000

8. Cautionnement provisoire :

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de montant égal à :

N° DU LOT	ECOLES PUBLIQUES	CAUTIONNEMENT PROVISOIRE
1	NKOUT ET NDJOM YEMVAK	680 000
2	MEKOMO-ESSE	340 000

et établie par une banque de premier ordre agréée par le ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, au nom du Maire de la Commune de Sangmélima, autorité contractante, valable pendant 30 jours au de-là de la date originale de validité des offres.

9. Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maitre d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offre, est de : **trois (03) mois, en cas d'attribution d'un lot, et de Quatre (04) mois, en cas d'attribution des deux (02) lots.**

10. Acquisition du dossier d'Appel d'Offres :

Le dossier peut être obtenu au bureau du Chef de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la commune de Sangmélima, contre versement d'une somme non remboursable de **75 000 (soixantequinze milles) FCFA**, payable à la recette municipale.

11. Présentation des Offres

L'enveloppe extérieure anonyme devra contenir trois (03) enveloppes fermées et scellées, désignées par les lettres A, B, C :

- l'enveloppe A portera la mention « PIECES ADMINISTRATIVES » ;
- l'enveloppe B portera la mention « OFFRE TECHNIQUE » ;
- l'enveloppe C portera la mention « OFFRE FINANCIERE »

et en page de garde de chaque offre sera indiqué : nom et adresse du soumissionnaire

12. Remise des Offres :

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir, soit au bureau du courrier, soit au bureau du Chef de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la commune de Sangmélima au plus tard le **31 MAI 2022** à **14 heures** et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° /AONO/CS/CIPM-CS/2022 DU POUR
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR
ENSEIGNANTS, EN DEUX (02) LOTS, DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE CERTAINES LOCALITES DE
LA COMMUNE DE SANGMELIMA, LOT(S) N°(S)
« EN PROCEDURE D'URGENCE »**

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

13 Recevabilité des Offres :

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité Administrative (Préfet, Sous-Préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

Il en est de même, pour toute offre parvenue au bureau du chef SIGAMP, après l'heure de remise des offres.

La publication de l'Avis d'Appel d'Offres sera effectuée dans le Journal des Marchés Publics de l'ARMP, l'affichage à l'Hôtel de Ville de Sangmelima, ne venant qu'en sus.

18. Bonne Gouvernance

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir contacter la Cellule anti-corruption du MINMAP au numéro gratuit 88 20 06 06, tous les jours de 09 h à 12 h et de 14 h à 17 h ; ou envoyer un SMS au numéro 699 540 952

19. Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique de la commune de Sangmélima

06 MAI 2022

Fait à SANGMELIMA, le _____

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SANGMELIMA,
MAITRE D'OUVRAGE**

Copies :

- Préfet Dja et Lobo (pour information)
- DDMINMAP/DL (pour compétence)
- DD/MINDEVEL/DL
- ARMP (pour publication et archivage)
- Commune de Sangmélima
- Président de la CIPM/COMMUNE SGMA
- Affichage - Archives/Chrono.